

FSU

83

ISSN 1282-6553

N°82

Fédération Syndicale Unitaire VAR



L'île aux esclaves.

Lorsqu'Iphicrate, riche athénien, et son valet Arlequin font naufrage sur l'île des esclaves, tous deux ne voient pas les choses de la même façon : l'un a des raisons de s'inquiéter et l'autre de se réjouir car dans ce lieu, tous les rôles sont inversés. Un jeu de miroir tragico-comique se joue alors...

Quelle drôle d'expérience vivons-nous aussi depuis l'élection présidentielle ! On nous annonçait la mise en place d'une politique qui ne se revendiquerait ni de gauche, ni de droite ; une augmentation du pouvoir d'achat ; de la grandeur et de l'unité nationale, ... et au final, on est face à un homme méprisant qui considère celles et ceux qui ont manifesté contre la loi travail comme des « fainéants ».

Les annonces et décisions prises par le gouvernement durant l'été sont guidées par l'austérité mettant à mal les solidarités, s'attaquant brutalement aux droits sociaux : réduction des dépenses publiques, suppressions de contrats aidés, baisse des APL, prévision de 120 000 suppressions d'emplois de fonctionnaires (dont 70 000 dans la seule FPT), réforme du Code du travail sans réel débat démocratique...

Et que dire du peu de considération pour les cinq millions d'agent-es de la Fonction publique que nous sommes ? Pour les retraité-es ? Non seulement, il n'y a aucune perspective pour ces catégories de voir augmenter leur pouvoir d'achat mais, en plus, ce dernier risque de baisser. Gel du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, augmentation de la CSG sans garantie d'amélioration du pouvoir d'achat et toujours avec la menace d'une possible remise en cause du calendrier des mesures : la rentrée ne se présente pas vraiment sous les meilleurs auspices. Décidément Jupiter n'aime pas les fonctionnaires qui coûtent trop cher et les retraité-es qui ne « travaillent pas ».

Il y a loin de la coupe aux lèvres entre les discours du candidat et les actes du président. Oui, effectivement, les ordonnances sur la loi travail étaient annoncées et ce n'était pas vraiment bon signe mais beaucoup ont cru aux promesses d'une hausse du pouvoir d'achat pour toutes et tous, d'un renouvellement des pratiques politiques, d'une écoute sans parti-pris de l'ensemble des citoyen-nes. Désormais, les français-es ont surtout l'impression d'être face à un personnage coupé de la réalité du terrain. M. Macron considère que, par exemple, 5 euros en moins sur les APL ce n'est pas grand-chose mais, qu'en revanche, l'ISF est un impôt trop lourd que les personnes les plus aisées ne peuvent plus supporter. Cruelle vision d'un modèle inversé où celui qui devait incarner le renouveau applique de vieilles recettes et protège les plus nantis d'entre nous.

Il faut que cesse la politique d'austérité, que nous brisions les chaînes d'une société encore inégalitaire et si peu solidaire. Des manifestations du 12 septembre, en passant par le rassemblement des retraité-es le 28 jusqu'à l'action des agents du service public le 10 octobre, il nous faut continuer à remettre en cause une société qui ne reconnaît pas suffisamment les besoins de tous ses membres. Sans utopie, l'Histoire n'avance pas et c'est bien aux travers d'actions, de réflexions, de revendications que nous construisons un idéal partagé et donc un rêve qui devient possible.

Maryvonne Guignonnet, secrétaire départementale de la FSU du Var.

SOMMAIRE

- p 2 : mobilisation contre la précarité ; brèves sur l'actualité.
- p 3 : entretien avec Tino ; brèves sur l'actualité.
- p 4 : la rentrée à pôle emploi ; action des retraité-es.
- p 5 : mobilisons-nous pour le service public ; hommage à F. Nadiras.
- p 6 : «La Sociale» ; des identitaires indésirables.
- p 7 : constructions des lycées : pour un vrai dialogue ; mineurs isolés.
- p 8 : billet d'humeur.

juillet, août, septembre.

2017

Trimestriel N° 82
 Directrice de la publication
 Maryvonne GUIGNONNET
 N° de commission paritaire :
 0917 S 05032
 Marim, 1 rue Mansard
 83000 Toulon



Dans l'actualité

La Cour des comptes approuve la redistribution

Dans son rapport annuel sur les comptes de la Sécurité sociale, la Cour des comptes relève une amélioration « fragile ». Son déficit s'est établi à 7,8 milliards d'euros en 2016, contre 10,8 milliards en 2015. Fait plutôt rare pour être souligné, elle délivre un satisfecit aux réformes de la politique familiale menées depuis 2012. :

« Désormais, la presque totalité des prestations familiales sont attribuées ou modulées en fonction des ressources, ce qui constitue une mutation historique. »

Des « transferts massifs » entre les ménages les plus aisés et les ménages les plus pauvres ont donc eu lieu. Les principaux bénéficiaires sont les familles monoparentales et les couples avec enfants situés dans le premier quintile de revenus.

L'alternance, la voie d'excellence ?

Une étude sur l'université de Rennes 1 du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) montre que les diplômés de master, passés par l'alternance, s'insèrent plus vite dans l'emploi que ceux ayant emprunté une voie classique. Cependant, ils et elles sont moins nombreux par la suite à obtenir un poste de cadre (55 % contre 73 % des diplômés de la voie classique). Pour tenter d'expliquer les écarts observés, l'étude cite le rôle des effets de spécialité de master ou les différences de mobilité vers les bassins d'emploi où se concentrent davantage d'emplois qualifiés.

Mobilisons nous contre la précarité !

Pour préserver le bon fonctionnement des établissements scolaires, des collectivités publiques et des associations : non au plan de licenciement massif des contrats aidés, oui à l'amélioration des parcours d'insertion et à la transformation en emplois statutaires pour certaines missions !

NOTRE PRIORITÉ : LES ÉLÈVES, L'ÉQUIPE, L'ÉCOLE

SANS AIDE ADMINISTRATIVE : RAPPELEZ PLUS TARD



Les contrats aidés.

Le gouvernement a décidé la réduction importante des contrats aidés, et ce, en plein mois de Juillet. Cette décision inadmissible compromet le bon le fonctionnement des établissements scolaires et menace la survie de très nombreuses associations. En effet, ce sont un tiers des emplois aidés qui sont touchés, soit environ 23000 personnes en France. Nous avons été informés par les services de la DASEN que 312 C.U.I. œuvrant dans le champ de l'Éducation Nationale ne seraient pas renouvelés dans notre département. La politique gouvernementale à l'œuvre s'inscrit dans le cadre d'une austérité budgétaire que nous condamnons.

Or ces personnels assurent des missions qui sont devenues indispensables dans les établissements scolaires (auxiliaires de vie scolaire -AVS-, aide à la direction, entretien, cantine, secrétariat, informatique, sécurité etc...) et dans le monde associatif. Ainsi, ce sont les fonctions de services publics qui sont fragilisées au détriment des usagers et des personnels.

Nous dénonçons la brutalité avec laquelle ces collègues précaires ont appris le non renouvellement de leurs contrats (parfois par hasard), les condamnant de nouveau au chômage, sans solution et sans accompagnement.

Nous revendiquons le droit au réemploi, le droit à la rémunération sur la base d'un contrat de travail à temps plein, le droit à une véritable formation, le droit à des conditions permettant que les contrats en emplois aidés facilitent des parcours d'insertion, etc. Nous demandons dans l'immédiat le maintien et le réemploi de tous les contrats aidés, la transformation des contrats aidés en emplois statutaires sur certaines missions (administratives, aides aux enfants en situation de handicap) ainsi qu'un véritable plan de financement public du monde associatif.

Fin des plans de titularisation ?

La FSU milite pour obtenir un nouveau plan de titularisation alors que le « Sauvadet », très insatisfaisant, arrive à échéance en mars 2018. Inscrit dans la loi du 12 mars 2012, dite « loi Sauvadet »,

ce dispositif de recrutement réservé aux contractuels avait pour ambition de résorber la précarité des enseignant-es, CPE, Co-Psy du second degré en formation initiale, ainsi qu'en Formation Continue des Adultes, GRETA, et Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire. Cette année encore, les résultats du recrutement réservé, catastrophiques, révèlent l'insuffisance du dispositif et des mesures prises pour en pallier les carences, laissant la majorité des non titulaires en état de précarité, (au moins 1212 postes restant non pourvus au concours réservé ou examen professionnalisé en 2017 pour 2250 postes offerts, soit 53, 87 % des postes offerts). En cause, les conditions toujours trop restrictives pour entrer dans le dispositif Sauvadet qui ont entraîné la radiation de 800 candidats pour non éligibilité, ainsi que l'insuffisance de la préparation aux épreuves, faute de moyens alloués à cette formation ! Nous œuvrons pour un dispositif beaucoup moins restrictif que la loi de Sauvadet et une amélioration de la préparation aux épreuves du concours réservé. Nous continuons d'agir sur l'identification des besoins en formation et demandons au ministère un vrai plan de titularisation comprenant des dispositions particulières pour la titularisation des CDI et des CDD les plus vieux et l'accès aux concours réservés sur la base d'un seul critère : 4 années d'ancienneté à la date de clôture des inscriptions.

Dans l'action.

La FSU s'inscrit dans une semaine contre la précarité du 2 au 6 octobre qui se déclinera au travers d'actions décentralisées sachant que le mercredi 8 novembre un rassemblement sur ce thème aura lieu à Paris. Dans ce cadre, la FSU du Var appelle à un rassemblement mercredi 4 octobre à 14 h 30 devant la Préfecture du Var. Une demande d'audience a été demandée auprès de M. le Préfet. N'oublions pas la grève du 10 octobre à l'appel de l'intersyndicale de la Fonction Publique contre la politique économique du gouvernement et ses choix vis à vis des fonctionnaires (jour de carence, gel du point d'indice, suppression des contrats aidés...) : soyons toutes et tous dans l'action !

Clément KERIEN



Tino BRUN, militant de la FSU

Propos recueillis par Geneviève CLERC.

L'idée de cet entretien est venue lors d'une manifestation en 2016 contre la loi travail (déjà !). Conduisant le véhicule de la FSU, les collègues me présentent Tino, militant de toujours, qui veut manifester, mais en voiture, car ses jambes ne le portent plus avec assez de vigueur pour suivre le cortège à pied. Tino aura 97 ans le 11 octobre ! Si les jambes sont fatiguées, les pensées et la verve sont alertes. Les nombreuses manifestations de 2016 nous ont permis d'avoir des conversations passionnantes sur le syndicalisme et les manifestations à Toulon. Cet article n'a pas de prétentions historiques, c'est un récit à travers ses souvenirs de militant et comme il le dit : « J'ai connu la diligence, qui emmenait les passagers de Toulon en direction de Sollies-Pont et Le Spoutnik ! »

Issu d'un milieu modeste, Tino avait 5 frères et sœurs. Alors que son père et deux de ses frères travaillaient à l'arsenal, amoureux de la lecture et bon élève, il est devenu instituteur. Avant la guerre, la CGT syndiquait dans tous les secteurs, le syndicalisme était très unitaire.

Les enseignant-es menaient cependant, leurs propres combats et même au sein d'une organisation plus vaste ils avaient leur indépendance. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que le paysage syndical s'est diversifié, puis en 1993 que la FSU a été créée.

Mémoire des manifestations locales !

Pour Tino, les souvenirs de manifestations remontent à 1934 ! Tino était très jeune, mais avec ses camarades, ils étaient chargés par les ouvrier-es syndicalistes de l'Arsenal de jeter des billes d'acier sous les sabots des chevaux, pour empêcher les gardes mobiles de se lancer à l'assaut des manifestants. Les mouvements sociaux de la ville étaient étroitement liés avec ceux de l'Arsenal. Le Var élit, en 1935, son premier député communiste, Jean Bartoli, grâce à un front républicain. L'opposition à l'extrême droite était très virulente dans le département. Les manifestations de 1936 ont été nombreuses et violentes. Tino voit un changement majeur entre 1934 et aujourd'hui concernant la nature de la confrontation entre manifestant-es et force de l'ordre. Cette confrontation était beaucoup plus violente, manifester était encore « illégitime », un acte révolutionnaire. Il se souvient de camarades blessés à coups de matraques. Depuis 1968, la manifestation est devenue un moyen d'expression et la police lui paraît avoir davantage un rôle de canalisation.

L'évolution des moyens de transport a aussi considérablement modifié l'organisation des manifestations. Avant la guerre et jusqu'aux années 60, il était difficile de déplacer les gens en



masse. Les manifestations n'étaient pas centralisées. Les syndicalistes s'organisaient dans les villages, et les militant-es se répartissaient le territoire. Un véhicule déposait un-e militant-e dans chacun des villages, afin d'aider la section locale et le/la récupérait le soir. Notamment pour les manifestations du premier Mai à Barjols, Bormes, Cogolin ... de très nombreuses communes du département, rassemblaient les militant-es des villages environnants. Ce n'est qu'avec l'ère de la voiture individuelle que les manifestations ont été, souvent, centralisées à Toulon et à Draguignan.

Naissance d'un folklore !

Tino évoque aussi l'évolution de l'ambiance dans les manifestations. Après la seconde guerre mondiale, les chants révolutionnaires ont fait leur apparition, les grands classiques tels que L'Internationale, Le chant des Canuts, etc mais aussi des chansons plus populaires ou triviales. En 1968 est apparue la pratique du Sitting, action non violente de résistance, et des chants composés pour les circonstances (« Si tu savais où ... ! » Tino chantonne et sourit avec malice !). Et c'est aussi la période où les manifestant-es se transforment en « homme-sandwich » en portant des pancartes aux slogans parfois très cocasses. Il aurait voulu avoir le temps et l'énergie d'en faire une étude, voire une thèse, tant il est friand des mots et de l'esprit dont beaucoup témoignent. Il se souvient d'une d'entre elles, qu'il trouve savoureuse, vue lors d'une manifestation à Paris pour dénoncer le niveau de rémunération des enseignant-es : « Ne dites pas à ma mère que je suis enseignant, elle me croit éboueur ! » Puis est venu le temps des cortèges bruyants, avec l'introduction des trompettes, des tambours, cymbales, sifflets, porte-voix et sonos !

Tout cela, Tino le raconte avec humour, enthousiasme et émotion parfois ! En principe, Tino sera là le 10 octobre ! S'il pouvait ranger cette manifestation parmi ses beaux souvenirs de lutte, ce serait un chouette cadeau à la veille de son anniversaire!

Dans l'actualité suite

Chères études...

Selon une étude de l'Unef publiée le 20 août, le coût de la rentrée universitaire 2017 serait en hausse de 2,09%. Alors que les APL vont diminuer à la rentrée prochaine, cette augmentation, qui représente le triple de l'inflation (0,7%), serait liée à la hausse des prix des loyers (1,68% en moyenne) et des transports en commun, les deux dépenses les plus onéreuses des étudiants. Le syndicat avait déjà annoncé des hausses de 1,1% en 2015, puis de 1,23% en 2016, à chaque fois bien plus soutenues que la progression des prix à la consommation en général.



La finesse du MEDEF

Celle-ci se vérifie une fois encore à travers son slogan « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail ! » qui est adossé à son Manifeste pour l'éducation publié le 14 juin. Le service de presse du Medef a déclaré à France Info que les enseignants ne devaient pas le prendre pour eux (ben non pourquoi ?) mais comme une nécessité de réformer l'école. Devant la levée de boucliers, le Medef a répondu en tweetant son slogan d'un hashtag « ma blague nulle » pour tenter de désamorcer un peu sa provoc.

Benoit CASALS



Jeudi 28 septembre, les retraité-e-s dans la rue.

Plus de 12 000 retraité-e-s se sont exprimé-e-s dans une enquête lancée par les organisations du groupe des neuf et 80% indiquent que leur situation financière s'est dégradée. En augmentant de 1,7 point leur CSG, sans aucune compensation, le gouvernement va diminuer les pensions de 8 millions de retraité.e.s !

Pour lui, il s'agit d'un « effort pour les jeunes générations ». Les retraité.e.s n'ont pas attendu pour faire preuve de solidarité et une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations. L'annonce d'une « augmentation » des pensions de 0,8 % au 1er octobre, qui ne relève que de l'application de la loi, a été aussitôt suivie de l'annonce du gel des pensions en 2018 !

Dans notre même enquête, 84% des retraité-e-s considéraient que les politiques menées avaient négligé ou ignoré leur situation.

La place des retraité-es dans la société sera au cœur du colloque du mardi 17 octobre de 9h à 12 h à la FOL de Toulon (salle de l'Hélice), avec le sociologue Bernard ENNUYER, organisé par les organisations varoises du groupe des neuf.

Gilberte MANDON



Pôle emploi

La rentrée de tous les dangers.

L'année dernière à cette époque j'avais intitulé ma contribution à ce journal : « Interrogation(s) de rentrée », cette année avec lucidité et sans dramaturgie je lui donne le titre : « La rentrée de tous les dangers ». Que s'est-il passé depuis ?

Tou-tes connecté-es : vraiment ?

Après la fermeture des agences au public l'après midi, la numérisation s'est accentuée et pénètre pratiquement tous nos actes professionnels. Il en est de même pour les demandeurs d'emploi : certes la numérisation permet à celles et ceux qui habitent loin de leur agence d'accéder à nos services mais les personnes qui n'ont pas de connexion ou qui sont mal à l'aise avec le numérique se retrouvent en grande difficulté.

Les contrats aidés.

Ces contrats limités à 12 mois (24 pour les publics les plus en difficulté), la plupart à temps partiel, servent parfois de marche-pied vers un emploi plus durable. Ils redonnent à celles et ceux qui en bénéficient une dignité sociale et une utilité reconnue par tou-tes. A Pôle Emploi leur implication et leur travail étaient appréciés. Leur diminution drastique aura des conséquences néfastes sur le fonctionnement des services.

Nouvelle convention.

Au 1er Octobre la mise en place de la nouvelle convention d'assurance chômage d'une durée de trois ans a été signée entre l'Etat (qui finance le budget de fonctionnement de Pôle Emploi) et l'UNEDIC. Elle fixe tout ce qui touche aux indemnités chômage et aux aides à l'embauche destinées aux employeurs. Elle va réduire sensiblement le nombre de jours d'indemnisation : l'allocation chômage (calculée sur le salaire mensuel brut) était versée tous les jours du mois (samedi et dimanche compris), dorénavant on les soustraira du calcul. Ainsi, une personne de moins de 50 ans qui avait droit à 720 jours d'indemnisation sur 23 mois n'aura droit qu'à 530 jours. Cette mesure va accentuer la précarisation des chômeurs.

Les ordonnances sur la loi travail.

Avec un code du travail détricoté de ce qu'il avait de protecteur pour les salarié-es, beaucoup de choses vont évoluer négativement. Les indemnités de licenciement sont limitées (elles étaient pour le MEDEF un frein à l'embauche : interdit de rire !!), l'inversion des normes est réalisée (l'accord d'entreprise primera sur l'accord de Branche, laissant aux employeurs la liberté d'organiser le dialogue social)... La fusion des instances repré-

sentatives du personnel (le CHSCT -qui veille aux conditions d'hygiène de sécurité et de travail- et le Comité d'entreprise -qui donne son avis sur la politique sociale et économique de l'entreprise et gère les activités sociales et culturelles du personnel) entraîne la création du Comité Economique et Social. Cela limitera profondément la défense des salarié-es et le dialogue social dans l'entreprise. Nous avons manifesté contre ses ordonnances les 12 et 21 septembre dans une intersyndicale qui doit encore se renforcer

Le Projet de réforme de l'assurance chômage.

Aujourd'hui le système est géré paritairement par les représentant-es des salarié-es et des employeurs, l'état finançant le budget de fonctionnement (salaires, charges et tout ce qui rentre dans ce chapitre financier). Le projet prévoit d'étatiser tout le système : adieu le paritarisme qui avec ses imperfections s'efforçait de gérer au mieux dans l'intérêt de tous, l'assurance chômage. Il sera financé par l'impôt (CSG par exemple) et non plus par les cotisations sociales. Si le système d'allocation s'ouvrira à tous les salarié-es mais aussi aux artisans, auto entrepreneurs, professions libérales, il reste encore à définir sur quelles bases financières seront calculées les allocations.

Austérité lourde de conséquences à Pôle emploi.

Bruno LE MAIRE a très clairement annoncé la diminution du budget consacré au service public à l'emploi et prévoit de faire une économie de 3 milliards d'euros durant la mandature. Selon ses déclarations, il y aura des licenciements à Pôle Emploi. La situation est ubuesque ! Un service chargé d'aider les gens à trouver un travail se met à licencier une partie de son personnel et on parle de plusieurs milliers d'agents. Pôle Emploi compte aujourd'hui 54 000 salarié-es. Une externalisation de nos services et prestations est à l'ordre du jour, elle s'accomplit déjà depuis quelques années et elle va s'accroître. Le personnel qui a « la tête dans le guidon » découvre avec appréhension et colère ce qui arrive.

Un « économiste atterré », lors d'une émission, présageait que nous allions vivre en France ces prochaines années ce que la Grande Bretagne avait vécu sous Margaret Thatcher. Puissent les augures se tromper !

Raphaël SERRANO

Mobilisons-nous pour un service Public de qualité partout et pour tous !



Dans tous les propos des ministres et/ou communicants du gouvernement, un sujet revient comme un leitmotiv lancinant : la baisse des dépenses publiques avec comme corollaire une remise en cause des missions actuelles de l'État et des collectivités locales.

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent pour les agent-es de la Fonction publique: gel de la valeur du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants de la Fonction publique, ... Pour la FSU, face à l'évolution croissante des besoins, les agents ne peuvent pas faire mieux avec moins !

De plus, contrairement à l'engagement pris par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle à savoir «augmenter le pouvoir d'achat des salarié-es du public comme du privé», la hausse de la Csg, ainsi que toutes les mesures négatives décrites plus haut vont impacter fortement et dans le mauvais sens, le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agent-es public-ques. Et les services publics en seront fragilisés ! C'est inacceptable, la FSU le dénonce et le combat avec force.

C'est pourquoi la FSU a déjà demandé un audit de la Cour des comptes pour mesurer les dépenses nécessaires pour affronter les enjeux permettant plus de progrès pour toutes et tous. Elle demande aussi au gouvernement d'organiser un «Grenelle de l'action publique» qui pourrait se décliner selon 3 axes :

- les missions dévolues à la Fonction publique
- le rôle assigné aux agents
- la programmation budgétaire pour réaliser ces objectifs intégrant la question d'une nécessaire réforme fiscale et de la lutte contre la fraude fiscale.

Pour faire entendre ces profonds désaccords la FSU avec les autres organisations syndicales appellent toutes et tous à la grève, aux manifestations ou rassemblements le mardi 10 octobre, date choisie par le ministre pour la tenue d'un rendez-vous salarial.

La FSU exige une véritable négociation salariale qui aboutisse à une réelle reconnaissance du travail, des missions et de l'engagement professionnel des

agent-es. L'augmentation du pouvoir d'achat, la revalorisation des carrières, le non rétablissement de la journée de carence et des moyens à la hauteur des enjeux sont devenus essentiels !

L'automne sera aussi marqué par l'organisation « d'Assises de la Fonction publique » au cours desquelles le gouvernement entend « consulter » les personnels sur les améliorations possibles du service public. Difficile de croire aux bonnes intentions d'un gouvernement qui, pour l'instant, n'envisage les fonctionnaires que comme un coût et non comme un investissement. Il nous faudra donc défendre nos métiers pour exiger leur reconnaissance.

Enfin, la FSU souligne que le rapport de force instauré face au gouvernement dépendra de l'implication des salarié-es de la Fonction Publique dans toutes les actions mises en place. ENSEMBLE nous sommes plus forts !

Cédric TURCO



Revue FSU N°82, Septembre 2017.

Militant des Droits
de l'Homme,
François NADIRAS
nous a quittés



Mathématicien, professeur de classe préparatoire depuis 1971 au lycée Dumont d'Urville, François Nadiras était un militant infatigable. Ecologiste conséquent, c'est en vélo qu'il venait au lycée et plus tard, retraité, manifester, même frappé par la maladie.

Nommé à ses débuts dans les Antilles, il en était revenu révolté contre les inégalités coloniales qui imprègnent encore notre société. Militant à Amnesty, il savait que rendre public le nom des tortionnaires, des auteurs de crimes contre l'humanité pouvait être efficace.

Actif avec son épouse, Elisabeth, à la LDH de Toulon, il défendait les élèves menacées d'expulsion, les travailleurs, les sans-papiers, les migrants, les victimes et les descendants de victimes de la colonisation. Inlassable, il organisait leur soutien, leur trouvait des avocats, agissait, écrivait, manifestait. Ses écrits, son journal en ligne, appuyés sur de solides travaux historiques démontaient inlassablement, les mensonges, les omissions des «légendes dorées» coloniales.

Respectueux et à l'écoute, sa rigueur dans la démarche ne cédait rien aux facilités et aux conformismes.

A son épouse, à ses enfants, les militants FSU du Var présentent leurs condoléances attristées. Ses combats n'auront pas été vains, ils continueront à éclairer les nôtres.

Jean Pierre ANDRAU

Les identitaires indésirables en Méditerranée



L'errance du navire raciste anti-migrants, le C-Star au cours de l'été 2017 pourrait sembler ridicule si elle n'avait pris place au cœur de l'immense tragédie qui a coûté des milliers de vies humaines.

Les militants d'extrême droite affiliés au mouvement raciste Génération identitaire, convaincus d'un « complot mondialiste » avaient pour objectif de patrouiller pour « défendre » le continent européen en « contrôlant » les ONG secourant des migrants au large de la Libye, trouver des preuves de « trafics d'êtres humains » et renvoyer les migrants sur les côtes de Libye, au mépris de tout humanisme et de toutes les conventions maritimes.

Bloquée dans le canal de Suez pour des formalités, puis à Chypre, puis en Tunisie par les syndicats et des pêcheurs opposés au « bateau du racisme », bloquée par une avarie moteur malgré l'aide proposée par l'ONG allemande Sea-Eye « au bateau nazi » et enfin à Malte par ordre du gouvernement, la mission « Defend Europe » s'est soldée par un échec tandis que les ONG poursuivent la leur : sauver des vies !

Coline ROZEROT

La sociale, avec Frédéric PIERRU

Le 20 septembre, projection du film *La Sociale*, de Gilles Perret, au Pradet, à l'initiative de la FSU, de la CGT et de Solidaires. Frédéric PIERRU, sociologue a animé le débat.

Ce film apporte un éclairage bienvenu sur la création de la Sécu et les conditions dans lesquelles elle a pu voir le jour : Libération, programme du CNR, rapport de force syndical et politique qui n'est pas celui d'aujourd'hui...

Ambroise CROIZAT, ministre communiste du Travail, et Pierre LAROQUE, haut fonctionnaire gaulliste, ont accompli un travail considérable sur une très courte période. Sans oublier les militants sur le terrain sans qui cette histoire n'aurait pas pu s'écrire.

Depuis, bien des remises en cause ont eu lieu et le programme libéral de Macron risque d'amplifier les régressions tant sur le volet santé que sur celui des retraites.

Des échanges constructifs lors du débat

Sylvie revient sur les propos du médecin hépatologue de l'hôpital Bichat, qui montre concrètement les incidences des politiques menées sur la vie des patients mais aussi sur ceux qui travaillent (les soignants).

Yves exprime sa colère car on se fait tout grignoter : on passe du rêve, dans la première partie du film, à toutes les remises en cause de nos acquis (ou de nos conquits) : santé, retraite. Il insiste sur l'importance de montrer ce film aux jeunes générations, dans les lycées par exemple.

Serge dit l'intérêt du film de faire comprendre le rôle de la Sécu avec ses 4 branches (la maladie, la vieillesse/retraites, la famille, les accidents de travail et maladies professionnelles). Elles sont aujourd'hui séparées !

Christiane souligne l'engagement et l'enthousiasme de Jolfred FREGONARA (96 ans dans le film) qui a conquis le public des jeunes en formation à l'école de la Sécu et leur a donné la « gnaque » (comme ils le disent dans le film).

Pour Pascal, ce film montre la force du mouvement ouvrier capable de s'organiser. C'est un bon support pour des formations, il aborde le fond,



l'histoire et l'actualité.

Ghislaine pointe le rôle négatif des médias et s'étonne qu'une responsable de l'Ecole Nationale de la Sécu à St Etienne puisse ignorer le rôle d'Ambroise Croizat.

Frédéric PIERRU précise que l'offensive néolibérale qui se profile ne peut se développer qu'avec l'assentiment de l'opinion publique... D'où les enjeux médiatiques. Il souligne l'incompétence de nombreux journalistes qui interviennent dans les médias sur la Sécu en mettant en avant « l'explosion des dépenses de santé ». Pourtant, en France, la progression est inférieure à la moyenne des pays de l'OCDE...

Joelle dit que ceux qui sont nés avec la Sécu pensent qu'elle sera toujours là !

Ne devrait-on pas présenter le montant des soins reçus pour justement montrer le rôle de la Sécu ? Frédéric PIERRU précise qu'une dualité s'est déjà installée entre les ALD (affections de longue durée) prises en charge à 100% et les autres soins de moins en moins remboursés. Un chiffre est donné : les dépenses de santé s'élèvent à 215 milliards d'euros par an et 75% de cette somme est consommée par 10% des patients. C'est l'équivalent de 11% du PIB, le deuxième poste après les retraites.

Michel FORTUNA

Constructions de lycées

Pour un vrai dialogue.

La FSU PACA (Richard Ghis et Magali Bailleul) a été reçue à la région le 20 juillet par le conseiller régional en charge des lycées, Maurice Battin, et Damien Denisot membre du cabinet du président en charge des questions d'éducation, de formation et d'apprentissage.

Pour nous, il est absolument nécessaire d'avoir sur les questions de construction ou de réhabilitation un véritable dialogue avec les personnels et les usagers. Cette concertation doit se traduire par un Plan Pluriannuel d'Investissement, qui pour l'heure fait toujours défaut, et qui doit prendre en compte les équipements sportifs. Découvrir, par voie de presse, l'annonce de nouvelles constructions n'est pas pour nous une méthode de travail satisfaisante. Pour le département du Var, aucun échange n'a eu lieu et pourtant les deux présidents (Estrosi puis Muselier) ont communiqué sur la construction de deux nouveaux lycées : un à Fayence et un dans le centre var.

Un lycée dans l'Est-Var ?

La FSU se pose beaucoup de questions sur la pertinence d'un lycée sur l'Est Var (Fayence) au vu du nombre de collèges concernés (2) et des prévisions d'effectifs données par le conseil départemental du Var en CDEN (cette zone serait stable du point de vue démographique avec

1200 collégiens, dont 600 élèves de troisième). Le risque peut être grand d'un lycée «rabougré» quant à l'offre de formation. La région prévoit un lycée polyvalent et technique. On peut comprendre qu'il puisse y avoir une sorte de confort pour des lycéens qui doivent se déplacer longuement. Cependant, en tout état de cause, une réflexion approfondie doit être menée sur la sectorisation de ce futur lycée car toutes les études montrent qu'il faut une taille critique de l'ordre d'un millier de lycéens pour avoir une offre de formation pertinente pour les élèves

Et au centre ?

Sur le centre Var, la démographie est beaucoup plus dynamique et l'offre de formation est insuffisante. Nous avons rappelé la nécessité de choisir un lieu en pensant à la mobilité, à l'hébergement et aux moyens de transport. Trois lieux sont proposés par la région (Le Cannet des Maures, Le Luc, Gonfaron), qui envisage la construction d'une cité scolaire (collège, lycée, Section d'Enseignement Professionnelle) avec le conseil départemental qui a visiblement constaté des besoins à terme dans cette zone. L'expérience des cités scolaires nous laisse perplexe et, ce qui est certain, c'est que nous sommes opposés à toute construction d'un établissement qui serait réalisée par le biais d'un Partenariat

Public Privé.

Des incidences multiples.

Nous avons voulu aussi aborder les conséquences de la construction de cette future cité scolaire sur la reconstruction du lycée Golf Hôtel de Hyères, la région souhaitant mener ces projets de concert. Si cette hypothèse de travail devenait réalité, il est indispensable pour la FSU d'examiner avec finesse le recrutement actuel du public élève dans les différentes formations du LP Golf Hôtel. On ne peut pas imaginer déplacer des dizaines d'élèves d'un lieu vers un autre : on ne gère pas de la même manière des formations avec un recrutement départemental et des formations avec un recrutement local.

D'autres constructions possibles ?

On peut légitimement se demander si toutes les évolutions démographiques ont été examinées. Il s'agit de considérer non seulement la démographie actuelle mais aussi celle à venir. Dans notre département, certaines mairies s'engagent dans de nouvelles constructions. La FSU plaide pour qu'une étude sérieuse soit commandée avant d'investir des centaines de millions d'euros.

Richard GHIS



Inquiétude pour les mineurs isolés-es

En mars, le Collectif Migrants 83 s'inquiétait de la situation des mineur-es non- accompagnés-es dans le Var et avait écrit au Président du Conseil Départemental. Aucune réponse à ce courrier. Le collectif a également trouvé porte close lorsqu'il est allé chercher des réponses le 1er juin au Conseil Départemental. Depuis, la situation s'est encore aggravée. Les Conseils départementaux ont l'obligation légale de prendre en charge les mineur-es non accompagnés-es. Combien sont-ils/elles dans le Var ? Plusieurs centaines ?

Bien souvent le Conseil Départemental tarde anormalement à répondre à leur demande de prise en charge, permettant ainsi à l'administration d'économiser des moyens. Trop souvent, ces jeunes sont à la rue, ou au mieux en hôtel, mais laissés à eux-mêmes, sans accompagnement, sans perspective, exclus des circuits de formation, dépourvus d'encadrement adulte. Ils et elles deviennent des proies pour les réseaux (prostitution, drogue, délinquance). Le collectif Migrants 83 a donné une conférence de presse le 15 septembre pour alerter l'opinion.

Nationalement, une campagne «Justice pour les jeunes isolés-es» a été lancée pour dénoncer le sort de ces jeunes envers lesquels le France ne respecte pas ces obligations.

<https://blogs.mediapart.fr/mie-justice-jeunes-isoles-etranagers/blog/210917/justice-pour-les-jeunes-isolees-etranangeres>
Comme tous les jeunes présents sur notre territoire, quelle que soit leur situation ou celle de leurs parents, les mineur-es non accompagnés-es doivent être scolarisés-es et avoir accès à des cursus de formation de droit commun, selon nos lois et selon la convention internationale des droits de l'enfant. Si vous rencontrez un enfant ou un jeune en difficultés,

contactez :
resf83@hotmail.fr
ou rusf83@free.fr
(pour étudiant-es)



Développer l'offre de formation

Pour la FSU, il est indispensable de développer les trois voies de formation : générale, technologique et professionnelle. Nous avons porté auprès de l'autorité régionale les propositions d'un certain nombre d'établissements qui souhaitent enrichir leur offre de formation. Ces nouvelles implantations doivent se distribuer sur le territoire de façon harmonieuse et sans engendrer des concurrences entre les établissements. Il est important de poursuivre cette réflexion dans la fédération et ses syndicats, n'hésitez pas à y contribuer.

Richard Ghis

Revue FSU N°82, Septembre 2017.

En Marche à l'ombre !

Comme un loup, il est rentré dans l'abattoir de Gad, un soir de septembre 2014, en leur disant que les femmes illettrées qui en plus n'avaient pas le permis, fallait qu'elles marchent à l'ombre... Puis en Mai 2016 à Lunel, en plein bras de fer avec un salarié gréviste en tee-shirt, le voila qui chope le mec par le paletot et qu'il lui lance que la meilleure façon de se payer un costard, c'est de bosser.

En Janvier 2017, appuyé au flipper il s'en prend aux habitants du bassin minier dans le Nord, qui picolent et qui fument trop, ça lui fout les glandes quoi !

Et la tournée du p'tit Rocky barjot ne s'arrête pas au troquet du coin ! Du kwassa-kwassa qui pêche peu et amène du Comorien aux africains qui auraient 7 à 8 gosses par femme, il y en a pour tout le monde. Enfin, pour les vrais gens, hein, pas ceux qui ne sont que dalle et qu'on croise dans les halls de gare. Arrachez-vous les fainéants cyniques, z'êtes pas de ma bande, qu'il crie dans ses santiags.

Mais on entend déjà un ancien de la bande crier au fond de la ruelle : casse toi tu pues et marche à l'ombre Manu !

Emmanuel Trigo.

PARLONS PROJETS

LE CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT LA GARDE EST
PARTENAIRE DU FSU 83



POUR REpondre A VOS BESOINS, NOUS SOUHAITONS MIEUX VOUS CONNAITRE.

MERCI DE COMPLETER CETTE FICHE ET DE LA RETOURNER 09107@creditmutuel.fr

NOUS VOUS REpondONS SOUS 24 HEURES

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Nom Prénom
 Numéro de téléphone E-mail

QUELS SONT VOS PROJETS POUR LES MOIS À VENIR ?

- Rachat de prêt immobilier Oui Non
- Achat et financement immobilier Oui Non
- Achat et financement voiture Oui Non
- Bilan assurance Oui Non
- Prévoyance Oui Non
- Habitation Oui Non
- Mutuelle santé Oui Non
- Auto Oui Non

Crédit Mutuel Enseignant

Conformément à la loi, nous vous informons que vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste nationale d'opposition au démarchage téléphonique au moyen du site internet www.bloctel.gouv.fr ou en écrivant à l'opposant à rue Nicolas SIREY 10000 Troyes. Cette inscription entravera l'interaction pour tout professionnel et tout intermédiaire agissant pour son compte de vous démarcher téléphoniquement. Sauf en cas de relations contractuelles préexistantes. Elle ne fera pas obstacle à l'utilisation des coordonnées téléphoniques que vous nous aurez communiquées pour vous présenter une offre ou une nouveauté sur nos produits et services. De manière plus générale, nous vous informons que les coordonnées ci-dessus communiquées pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale ou pour vous adresser des informations sur l'actualité de l'ensemble des produits et services que nous proposons, par e-mail, sans ou téléphone mais que vous avez le droit de mettre fin à cette utilisation à tout moment et sans frais en vous rapprochant de votre chargé de clientèle ou en écrivant à la direction de la conformité, 34 rue du Wackon - 67000 Strasbourg.
 Caisses Fédérales du Crédit Mutuel et Caisses d'épargne - Société coopérative à but non lucratif au capital de 5.456.531.006 euros, 34 rue du Wackon 67013 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - Numéro ORIAS 07 000 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier/Immatriculées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (consultables sous www.orias.fr) proposant des contrats d'assurance souscrits auprès de ACM VIE SA et ACM IARD SA, entreprises régies par le code des assurances.

A QUI S'ADRESSER ?

FSU

83

Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 09.70.60.20.27
Email : fsu83@fsu.fr ; site : <http://sd83.fsu.fr>

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pège SNUipp

Clément KERIEN, Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie, 83160 La Valette
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique SNEP

Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT
Tél : 04 93 86 19 52,
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon
Tél : 06.79.44.06.81

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUTER

Nonce BIONDI, nbiondi@regionpaca.fr ;

Enseignement supérieur, SNESUP

Thierry CHAMPION, champion@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI

Raphaël SERRANO, 06 43 82 85 40
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 Hyères

Personnels de l'administration Pénitentiaire SNEPAP

Gautier SCHONT Annick KOURIO,
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,
04 94 92 52 12

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques SNASUB

Yves LANGLOIS, yves.langlois@ac-nice.fr
Valérie DALMASSO (agents de labo) au
06 11 18 62 29

Technique agricole public SNETAP

Brice FAUQUANT, brice.fauquant@educagri.fr

Inspection SNPI

Claude FAUVELLE, claudef.fauvelle@ac-nice.fr

Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Infirmières conseillères de santé SNICS

Equipement (DDE) SNUITAM

Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3